

à cette tâche que devra s'attaquer le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition, sous la direction du Secrétaire général.

Monsieur le Président, l'Assemblée générale aura remarqué que notre proposition n'aborde pas la difficile question de Walvis Bay, pour la bonne raison que nous ne voyons pas comment la régler dans le cadre des négociations actuelles. Nous croyons fermement, toutefois, que ce litige ne devrait pas retarder l'indépendance namibienne attendue depuis si longtemps et qu'il devrait, sous tous ses aspects, faire l'objet de discussions entre le gouvernement sud-africain et le gouvernement élu de la Namibie. Nous avons par ailleurs reçu l'assurance que la force sud-africaine stationnée à Walvis Bay ne sera pas augmentée pendant la période de transition et que les Namibiens de Walvis Bay pourront participer à la vie politique du territoire, en particulier aux élections.

Monsieur le Président, les gouvernements du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et des Etats-Unis appuient sans réserve cette proposition dont nous avons saisi le Conseil de Sécurité. C'est là à nos yeux un moyen pratique et efficace d'appliquer la résolution 385 tout en tenant compte des intérêts des parties concernées et des circonstances particulières qui entourent la décolonisation de la Namibie. En ce qui nous concerne, la présence de l'Afrique du Sud en Namibie est illégale et doit cesser. Mais il faut aussi voir la réalité en face; le fait est que l'Afrique du Sud administre effectivement la Namibie depuis une soixantaine d'années. C'est pourquoi la proposition que nous présentons est le résultat de consultations longues et intensives avec les parties intéressées.

Les gouvernements des Cinq présentent cette proposition non pas comme une base de négociation, mais comme un moyen pratique d'appliquer la résolution 385 et, donc, d'ouvrir la voie à l'indépendance namibienne dans un délai très bref et dans les conditions acceptables pour la communauté internationale. Nous croyons qu'il est essentiel d'agir au plus tôt, avant que des événements malheureux ne viennent précipiter un règlement interne avec toutes les répercussions que cela entraînerait pour la paix dans la région, et surtout avec la conséquence que le peuple namibien continuerait de souffrir.